

Bureaux des TROIS-RIVIÈRES
 1040, St-Cécile, Trois-Rivières
 Téléphone : 4248
Publicité et Abonnements :
 1040, St-Cécile, Trois-Rivières
 Téléphone : 4248
NOUVELLES
 1040, St-Cécile, Trois-Rivières
 Téléphone : 1161

A TRAVERS la Mauricie

GILLES TAUEL
 9, rue Willow,
 Tel. : 4449
 Abonnements :
 Publicité et nouvelles.
 Ovide Lacoursière, 86, 1ère rue

Exercices de la police allemande en prévision de désordres



La police du secteur occidental de Berlin s'exerce à mater les émeutiers. Les autorités alliées et allemandes craignent que des actes de violence ne se produisent dans la ville quand communistes et anticomunistes tiendront des ralliements en même temps le 1er mai. Les deux ralliements se dérouleront à moins d'un mille de distance, et la police entend prévenir des désordres. (Acme).

Rapport des opérations financières de Shawinigan

SHAWINIGAN, 12. — (DNC). — Le conseil de la cité, M. Robert Dorion, ingénieur professionnel, a publié récemment son rapport annuel relativement aux opérations de la Cité durant l'année fiscale terminée le 30 juin 1949.

Ce rapport est en quelque sorte un supplément au rapport annuel des vérificateurs de la Cité, lequel est publié des fois que les états financiers de l'année fiscale sont complétés. En plus de publier certains tableaux de chiffres pouvant faire voir en un coup d'oeil quelle est la situation financière de la cité, ce rapport contient un résumé des principales décisions prises par le conseil durant l'année et relate également les principales activités dans le domaine municipal.

Une partie du rapport est destinée aux statistiques; il y en a sur l'évaluation des propriétés immobilières de la cité d'année en année depuis ses débuts, sur les divers taux de taxes, sur le chiffre de la population. Toutes ces compilations sont très intéressantes et contiennent des chiffres qui méritent au lecteur au courant des progrès constants qu'a fait notre ville depuis ses débuts.

On y trouve un tableau indiquant la proportion de l'évaluation municipale des principales compagnies et celle de la propriété appartenant aux citoyens ce qui donne une excellente idée de l'importance des revenus que la ville retire des compagnies. Les forts montants que ces dernières paient en taxes municipales contribuent pour beaucoup à l'excellent renommée dont jouit notre cité au point de vue financier.

Voici quelques chiffres intéressants tirés de ce rapport : Évaluation impossible, \$41,783,067; évaluation non imposable, \$3,418,000; taux de la taxe foncière, \$1.80; total de la dette, \$3,778,375; total de l'actif de la cité, \$5,119,061; revenus ordinaires de l'année, \$970,821.78; dépenses, \$932,258.09; surplus pour l'année, \$18,563.69.

La dette nette représente 9.04% de l'évaluation impossible. Les charges fixes pour les obligations de la cité s'établissent à 31.79% du revenu total.

Dans les principaux événements municipaux de l'année, il est signalé que les électeurs qui ont voté aux élections municipales du 3 juillet 1948 ont voté en faveur de la prolongation du terme des membres du conseil à trois ans.

Le conseil a souscrit une somme de \$30,000, à l'Université Laval de Québec.

Les policiers de notre ville se sont joints à la Fraternité des policiers et une convention collective de travail a été signée par la Fraternité et par la cité.

NOUVEAU BAS PRIX
 MAINTENANT
25¢ PLUS LE DÉPÔT

Menu plus mince si les chauffeurs ne changent pas d'idée

(De notre 2e édition d'hier)

LONDRES, 11. — BUP. — Les menagères de Londres ont reçu de leurs bouchers l'avertissement qu'elles auront une plus mince ration de viande cette semaine à moins que les 300 chauffeurs de camion du marché Smithfield ne consentent à faire du surtemps. Les chauffeurs ont annoncé la semaine dernière qu'ils ne feraient pas de temps supplémentaire parce que leurs patrons avaient rejeté leur demande de 40 nouveaux camions. Ils doivent se réunir ce soir pour reconsidérer leur décision.

Nouvel avion de combat aux E.-Unis

(De notre 2e édition d'hier)

LOS-ANGELES, 11. (BUP). — L'industrie de l'aviation produit maintenant un nouvel avion de combat qui reliera au second plan les appareils à réaction actuels. Les nouveaux avions de combat seront intégrés dans l'aviation américaine plus tard cette année et ils constitueront un grand pas dans les préparatifs de défense. Ils illustrent ce que disait un expert en la matière, Vannevar Bush, directeur du temps de guerre de l'Office des recherches scientifiques, à savoir que la défense s'assurera peut-être la haute main dans la guerre moderne. Aujourd'hui, les avions de combat sont employés pour n'importe quelle mission.

Les appareils que l'on met présentement au point serviront spécifiquement à accomplir des missions par tous les temps, notamment à pénétrer dans les lignes ennemies, à intercepter les bombardiers ennemis à l'attaque et à appuyer les troupes. Les nouveaux avions de combat sont plus gros et plus lourds que ceux qui ont été construits jusqu'ici.

Quelques-uns de ces contre-torpilleurs aériens sont plus pesants que l'aérobus "DC-3" et deux fois plus lourds que les avions de combat que l'on connaît présentement. Leur puissance de tir est terrifiante. Quelques-uns pourront lancer des fusées par leur nez en succession rapide, comme les balles de mitrailleuses. Ces fusées seront munies d'un mécanisme spécial qui les fera exploser des qu'elles auront atteint le voisinage d'un bombardier ennemi. Aucun des nouveaux appareils ne volera à une vitesse moindre que celle du son. Leur vitesse sera de plus de 700 milles à l'heure, à faible altitude, et de plus de 600 milles à l'heure, à une altitude supérieure à 35,000 pieds.

Ivresse au volant

(De notre 2e édition d'hier)

Parmi les 32 causes qui ont été soulevées au record en chef Emile Morin, ce matin, relativement aux arrestations de la fin de semaine, il y avait quatre causes d'ivresse au volant. Deux des quatre prévenus avaient en outre causé des accidents.

Ces causes sont remises au mercredi, 19 mars. Les autres cas sont des affaires d'ivresse et de désordre.

Shawinigan accorde un contrat

SHAWINIGAN. — D.N.C. — A la dernière séance du conseil, le gerant de la cité a couvert les soumissions reçues pour la prise de photographies aériennes et de la cartographie de la ville de Shawinigan et de Grand-Mère. La soumission de la compagnie Photographic Surveys, de Montréal, a été acceptée.

Ce travail couvrira une superficie de 55 milles carrés et quand il sera complet, il pourra servir aux deux cités, et en conséquence, la soumission a été acceptée à la condition que la cité de Grand-Mère en paie la moitié du coût.

Le conseil considère qu'une telle carte sera de nature à faciliter le travail des ingénieurs en leur fournissant des données essentielles qu'il leur serait difficile de se procurer autrement. En donnant des explications au conseil, M. Dele, l'ingénieur de la cité a dit que pour faire préparer une carte de la ville aussi détaillée par le bureau des ingénieurs, il en coûterait des milliers de dollars et qu'en faisant passer une photographie et en faisant tracer un mosaïque à une échelle de 400 pieds au pouce, le coût en serait relativement peu élevé.

Ce travail sera fait dans le cours des prochaines semaines avant que les arbres soient recouverts de

Concert par la chorale du collège du S.-C.

SHAWINIGAN. — (D. N. C.) — A la suite de magnifiques succès remportés par la petite chorale du collège du Sacre-Coeur tant à l'église St-Marc qu'à la radio des derniers temps, cette chorale, composée de 55 voix des mieux choisies et dirigée par le R. F. Eugene, l.c., fera ses débuts en concert, jeudi soir, 13 courant, sur la scène du collège. On nous dit que le programme qui a été préparé est fort varié et d'une qualité vraiment remarquable pour de si jeunes chanteurs. Il comprend un opéra en trois actes et un tableau de l'abbé Brossard "David et Jonathan", ainsi que des œuvres de Pagny, Dufay, Berck, et de La mise en scène à l'attention toute spéciale et elle a été préparée par le R. F. Maurice-Noël, l.c. Mlle Pierrette Blais sera au piano d'accompagnement tandis que Mlle Marthe Jumeau, prêtera son concours pour l'opéra.

Nul doute que le public sera bon accueil à cette jeune chorale débutante qui a le droit de s'attendre à un généreux support.

faciles, ce qui permettra d'y trouver plus de détails.

Tel. : 2-4385
Pierre-Paul TURGEON
 NOTAIRE
 405, rue St-Jean

Un garçonnnet est blessé par une auto

SHAWINIGAN. — D.N.C. — Un adolescent d'une douzaine d'années, Pierre-Yves Meagher, domicilié à Shawinigan-Sud, a eu la jambe fracturée quand il fut renversé par une automobile conduite par M. Archie Rithstone, de Montréal. L'accident est survenu samedi soir dernier, vers 7 heures, à la tombée du jour, alors que le jeune Meagher et un compagnon jouaient le long de la route nationale, vis-à-vis de la nouvelle salle paroissiale de St-Sauveur.

Fort heureusement que la voiture de M. Rithstone filait à une allure très modérée au moment de cet accident qui aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves. L'accident fut transporté en ambulance à l'hôpital où il fut constaté qu'il avait une jambe fracturée.

Programme de diction
 Lundi après-midi, les élèves de l'École du Sacre-Coeur de St-Marc ont présenté au poste CHLN leur deuxième programme de diction. Ce sont les classes B et de 3ième année et de 2ième année C qui ont fait les frais de ce programme.

Un accident mortel à Shawinigan

SHAWINIGAN. — (D. N. C.) — Lise Godin, 3 ans, enfant de M. et Mme Hector Godin, de Shawinigan-Sud a été écrasée par les roues d'un lourd camion, hier matin. Elle fut relevée inconsciente et est morte, alors que l'ambulance la transportait à l'hôpital Ste-Fusée.

La victime jouait sur le trottoir avec une petite compagne quand soudain, elle traversa la rue au moment où un camion appartenant à MM. Bilodeau et Fils, conduit par M. Jean Bilodeau se dirigeait vers la ville. Le chauffeur dans la rue, appliqua les freins afin d'éviter de la frapper, mais la distance qui séparait le camion de la victime était trop courte et cette dernière fut écrasée sous les roues. L'ambulance fut mandée immédiatement mais à l'arrivée à l'hôpital, on constata que la mort avait fait son oeuvre.

Une enquête a été tenue par M. le Dr Adgator Deschênes, coronar adjoint et le verdict rendu après que cinq témoins furent interrogés fut celui de mort accidentelle.

Nos condoléances.

tout des élèves de l'École du St-Sacrement à présenter leur deuxième programme au même poste.

Un honneur au Dr Douglas McIntosh

SHAWINIGAN. — (DNC). — Un chimiste canadien de renom le Dr Douglas McIntosh qui est à l'emploi de la Shawinigan Chemicals une compagnie locale, et qui est demeuré pendant nombre d'années dans notre ville, a été honoré récemment par une Société américaine de chimistes. M. McIntosh et trois savants américains ont été élus par la Société Américaine de Chimie de Philadelphie pour leur grande contribution à l'avancement de la chimie. Ses deux collègues honorés comme lui sont des professeurs, l'un au collège de l'Etat de l'Oregon et l'autre à l'Université de Pennsylvanie. De nombreux autres savants ont été élus membres de la compagnie Shawinigan Chemicals.

Chawinigan. (DNC). — Le jeudi midi, 20 avril prochain, au Cascade Inn de cette ville, sera tenu un grand tournoi d'éloquence qui mettra aux prises les représentants d'un club social. Les concurrents viendront de Québec, Trois-Rivières, Grand-Mère, La Tuque et de Shawinigan Falls. Il s'agit d'un premier tournoi éliminatoire entre les vainqueurs des concours tenus par chacun des clubs susmentionnés en vue de participer à une grande éliminatoire qui se tiendra dans quelques semaines. Ce sera la première fois que ce concours régional se tient en notre ville. Le club local aura comme représentant un étudiant du Shawinigan High School, soit le vainqueur de six candidats inscrits pour pour un concours oratoire qui se tiendra incessamment.

LAISSEZ-NOUS PRÉPARER

voilà votre auto

pour l'été MAINTENANT!



VOICI
 NOTRE SERVICE EN SIX POINTS
 POUR LES CHANGEMENTS DU
 PRINTEMPS!

- 1 CARTER: Vidanger, rincer et refaire le plein avec l'HUILE A MOTEUR WHITE ROSE, nouvelle, meilleure, plus durable, et du type d'été approprié.
- 2 DIFFÉRENTIEL et BOÎTE DES VITESSES: Enlever le vieux lubrifiant si nécessaire, et remplir conformément aux recommandations des manufacturiers de l'auto.
- 3 CHÂSSIS: Graisser partout, conformément aux recommandations des manufacturiers, y compris les ressorts, joints universels, etc.
- 4 PALIERS DES ROUES AVANT: Enlever le vieux lubrifiant et en remettre du frais.
- 5 RADIATEUR: Enlever l'antigel, rincer et refaire le plein d'eau. Examiner les raccords de boyaux et resserrer les colliers d'attache.
- 6 VERIFICATION: Batterie, pneus, bougies, courroie de ventilateur, filtre d'huile, épurateur d'air, liquide de freins hydrauliques, lames d'essuie-glaces, etc.

Arrêtez aujourd'hui chez le vendeur

WHITE ROSE

de votre voisinage



"Ce qu'il y a de mieux!"

CANADIAN OIL COMPANIES, LIMITED

Nomination prochaine d'un juge résident en Abitibi

A maintes reprises, le premier ministre de la province l'hon. M. Duplessis, s'est prononcé en faveur de la décentralisation dans le domaine judiciaire comme dans les autres domaines.

A son tour, lors de la rentrée des tribunaux, l'hon. juge Albert Séguin, juge en chef de la Cour Supérieure, a suggéré la nomination de juges résidents pour les districts de Rouyn-Noranda et d'Abitibi, ainsi que de Chicoutimi et de Roberval.

Quinze districts judiciaires relient de Québec et sont assignés à douze juges résidents à Québec. Chaque mois, un juge est désigné pour aller remplir ses fonctions dans un district en particulier. Comme certains districts sont très éloignés de Québec, il en résulte des ennuis assez considérables.

Lors de la dernière session, une loi a été passée autorisant la nomination d'un juge résident à Rouyn ou à Amos. On s'attend à ce que le juge appelé à résider à l'un ou l'autre de ces deux endroits, soit nommé prochainement.

En ce qui concerne la Cour Supérieure, l'organisation du tribunal est à la charge de la province, mais c'est le fédéral qui fait les nominations.

Dans les régions de l'Abitibi et du Témiscamingue, un juge de Québec va siéger régulièrement à Amos et à Rouyn, mais la distance à franchir est si grande que la nomination d'un juge résident s'impose. Avant longtemps, il faudra probablement en nommer un pour le royaume du Saguenay, qui est éloigné de Québec et se développe de façon considérable. On étudie également le cas du district d'Arthabaska, où les juges doivent aller siéger à Arthabaska, Drummondville et Thetford-les-Mines.

Les autres districts judiciaires relevant de Québec sont : Beauce (St-Joseph), Gaspé (New-Carlisle et Percé), Kamouraska (Rivière-du-Loup), Montmagny, Nicolet, la Tuque, Rimouski (Rimouski et Matane).

Les amicalistes du couvent de Frampton

Frampton. — (Par téléphone) — Les amicalistes du couvent de Frampton, dirigé par les Sœurs Servantes du Sacré-Cœur de Marie, sont cordialement invitées à leur Alma Mater, dimanche le 16 avril, à 2 heures 30, p.m. Cette réunion marquera le départ pour Cuba de la Rvde Sœur Marie-Marthe. Les amicalistes de ce couvent sont cordialement invitées à assister à cette cérémonie de départ.

Feu Joseph Beaupré

Un citoyen bien connu de St-Sauveur est décédé hier en la personne de M. Joseph Beaupré, domicilié à 59, St-Alexis. M. Beaupré est mort subitement à son domicile à l'âge de 75 ans. Il avait épousé en premières noces de feu Clarinda Rochon et en secondes noces de dame Alice Croteau.

M. Beaupré laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Mme Ludger Marier (Germaine), Mme Eugène Dufour (Clarinda), le R. F. Marcel, E.C., Mlle Gemma Beaupré, M. Jean-Paul Beaupré, ses sœurs : Mme Théodore Pelletier, Mme Alfred Bernard, Mme Arthur Bedard, Mme Arthur Cantin; ses frères : MM. Albert Beaupré, Alfred Beaupré et Edgar Beaupré; ses gendres : MM. Ludger Marier et Eugène Dufour; ses petits-enfants : Gizele, Denise, Huguette, Lellane, Pierre et Marcel Marier ainsi que Diane Dufour.

Le regretté défunt était aussi le beau-frère de MM. Alf. Bernard, Arthur Cantin, Mme Albert Edgar Beaupré, M. et Mme Eugène Beaupré, Mme Alfred Beaupré, ne Croteau, M. Jos. Croteau, M. et Mme Arthur Croteau, M. et Mme Philippe Croteau, Mlle Ernestine Croteau, M. et Mme La Pelletier, M. Eugène Aubin, Mme Vve Della Dion, Mme Vve Albertine Plante, Mme Vve Antoine Ratté, M. et Mme Albert Rochon. M. Beaupré laisse aussi plusieurs neveux et nièces dont : M. l'abbé Fernand Beaupré, de St-Romuald.

Les funérailles de M. Beaupré auront lieu jeudi en l'église du Sacré-Cœur. D'ici là, les restes mortels sont exposés en chapelle ardente aux salons de la maison Sylvio Marceau.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Accusé de parjure

Jean-Paul Provencher, 22 ans, des Cove Fields, a été accusé de parjure, hier, devant M. le juge Laetare Roy, en la Cour des Sessions de la Paix, à la suite de son témoignage à l'enquête préliminaire de Maurice Laliberté, 39 ans, de 397, rue St-Jean, accusé comme Provencher du vol de revolvers, de boussoles et jumelles, propriété publique, au Manège militaire de Québec, en octobre 1948. Durant cette enquête, Provencher est accusé de s'être parjuré en déclarant faussement qu'il n'était pas entré au Manège avec Edgar Chasson, un autre inculpé dans cette affaire.

L'enquête de Provencher, dans l'affaire de vol, se poursuivra ce

L'Italie reprend temporairement ses droits en Somalie



• Cette photo, prise à Mogadiscio, capitale de la Somalie italienne, montre l'arrivée de chars blindés qui seront mis à la disposition de la garnison italienne, alors que le gouvernement de Rome participera pendant dix ans, sous mandat des Nations-Unies, à l'administration de la colonie. Depuis qu'elle

avait été enlevée à l'Italie, la Somalie était administrée par la Grande-Bretagne. De grandes cérémonies marqueront son retour à l'Italie. (Acme)

Maîtrise ès Arts

La Faculté des Lettres de l'Université Laval compte un nouveau diplômé en la personne de la révérende Sœur Leah Wolf, de Pittsburg, qui vient d'obtenir sa maîtrise ès arts en français avec grande distinction. Sa thèse avait pour sujet : "Le sentiment chrétien dans les romans de François Mauriac". Les rapporteurs étaient : M. Maurice Lebel, patron, et M. l'abbé Emile Bégin, professeur de littérature française et directeur de la Revue de l'Université Laval.

Amende de \$100.

Un résident de Ste-Croix de Lotbinière, a été, hier, après-midi en Cour des Sessions de la Paix, d'une amende de \$100, après qu'il eut plaidé coupable à l'accusation d'avoir conduit son automobile d'une manière dangereuse pour le public.

Le tribunal a de plus ordonné la confiscation du permis de conduire de l'accusé pour une période de trois mois.

Le matin, devant M. le juge Alphonse Garon, de la Cour des Sessions de la Paix, les objets volés à valent une valeur d'environ \$809. Sur l'affaire de parjure, l'enquête a été fixée à mardi prochain par M. le juge Laetare Roy.

Une conférence du professeur Rouault

Dans une conférence donnée, hier soir, sous les auspices conjoints de l'ACFAS et de la Société de Mathématiques, le professeur Marcel Rouault, de l'Université de Montréal, a déclaré que le deuxième principe de la thermodynamique, connu sous le nom de principe de Carnot, qui régit le rendement des machines thermiques et nous renseigne sur leurs limites est le premier en date (1824) puisque la conservation de l'énergie n'a été énoncée qu'en 1850.

Le deuxième principe est désigné aussi sous le nom de "principe de la dégradation de l'énergie". On en donne des énoncés particuliers pour des transformations à une source de chaleur, à deux sources de chaleur, mais jamais d'énoncé complètement général. Le conférencier propose de l'énoncer simplement : toute transformation inverse d'une transformation réelle est impossible. Il démontre alors que cet énoncé, en apparence très vague, peut nous amener à déduire tous les énoncés particuliers habituels et les notions de température thermodynamique et d'entropie.

Puis le conférencier aborde le problème de la matière vivante. On discute beaucoup pour savoir si elle obéit ou non au deuxième principe. Des publications récentes révèlent que la matière vivante

Décès de la Rvde Sœur Ste-Agnès du Sacré-Cœur

La congrégation des Srs de Ste-Jeanne d'Arc vient d'être douloureusement ébranlée par la mort soudaine d'une de ses religieuses, la Rvde Sœur Ste-Agnès du Sacré-Cœur, née Lilliane Lacroix, décédée à Lowell, Mass., le 11 avril. La Rvde Sœur Ste-Agnès du Sacré-Cœur était âgée de 64 ans.

La regrettée défunte était la sœur de la T. Rvde Sœur Josephine du Sacré-Cœur, supérieure générale de la communauté. Le service sera chanté, vendredi, le 14 avril, à 9 heures, en la chapelle de la maison-mère des Srs de Ste-Jeanne d'Arc, 1681, chemin Saint-Louis.

A la communauté et aux membres de la famille en deuil, l'Action Catholique offre ses sincères condoléances.

Préparatifs à St-Joseph

ST-JOSEPH DE BEAUCHE (D.N.C.). — La Société St-Jean-Baptiste de St-Joseph de Beauce est à l'élaborer le programme des célébrations qui se dérouleront le 24 juin au chef-lieu du district. Selon les organisateurs ces fêtes seront les plus considérables de toute la région au sud du fleuve.

Il semble bien lui obéir, mais que ce principe ne suffit pas pour résoudre les problèmes qu'elle pose.

La gérance municipale

La gérance municipale est maintenant une profession, disait hier soir, à Limoulin, devant les membres de l'Association des propriétaires de l'Association des propriétaires de l'Association des propriétaires de l'Association internationale des gérants de ville et d'ingénieur-gérant de la ville d'Arvida.

Le gérant municipal, a dit M. Lemieux, apporte dans l'administration municipale l'avantage de la coordination entre les divers services en plus de son expérience technique.

Au cours de sa conférence, M. Lemieux a fait remarquer que 30 villes de la province ont déjà adopté et gardé la gérance municipale. Dans certaines cités, a précisé le conférencier, le gérant est resté en fonction pendant plus de 25 ans. Un gérant à l'emploi d'une ville devient par le fait même intéressé à la bonne administration de la ville. De plus, comme tout professionnel il tient à ce que son salaire soit substantiel. Il sait qu'une ville qui parvient à économiser des sommes considérables, grâce au contrôle du gérant, sera la première à lui consentir un salaire qui en fera plus qu'un représentant.

Un forum suivit la conférence de M. Lemieux. Notons qu'un grand nombre de propriétaires et de locataires assistaient à cette conférence. Plusieurs maires et secrétaires de municipalités ont aussi assisté à la réunion.

Mort accidentelle de M. Dorias Ramsay

VICTORIAVILLE, 12. — (DNC) — Une enquête du coroner a été tenue hier soir, à la morgue Marcoux, sous la présidence de M. le Dr Maurice Nadeau, de Princeville, coroner du district, à la suite de la mort de M. Dorias Ramsay, de Victoriaville.

M. Ramsay, âgé de 38 ans, s'est noyé mardi soir dernier, en revenant de St-Paul-de-Cheston. Son corps fut trouvé samedi après-midi, en bordure de la route, sous des blocs de glace que la rivière Nicolet avait laissés sur les rives, après la débâcle du printemps.

D'après les témoignages rendus à l'enquête, M. Ramsay se rendait à Victoriaville en taxi. A un certain endroit, les eaux de la rivière Nicolet avaient recouvert la route et le conducteur du taxi ne voulut pas prendre le risque d'engager sa voiture dans cette section inondée. M. Ramsay disparut alors que le propriétaire du taxi s'était rendu dans une maison voisine pour téléphoner. Un verdict de mort accidentelle a été rendu.

M. Ramsay était l'époux de dame Rachelle Girard et le père de deux enfants.

Le Dr Hans Selye au diner-causerie des étudiants en médecine

Le Dr Hans Selye, professeur à l'Université de Montréal, sera le conférencier invité au diner-causerie des étudiants en médecine de l'Université Laval, ce soir, à 7 h. 30, à l'Hôtel Victoria. M. Léon Richard, président des étudiants en médecine, présidera la réunion, et Mgr Ferdinand Vandry, recteur de Laval, sera au nombre des invités d'honneur.

Le Dr Selye parlera sur le "Syndrome d'adaptation et les maladies de l'adaptation en rapport avec les acquisitions récentes concernant l'utilisation clinique de la CTH et de la cortisone". Il sera présenté par le Dr L.-Paul Dugal, directeur de l'Institut de biologie humaine et remercié par M. Gabriel Martin, de la promotion 1950-51.

A peine sorti de prison on l'accuse de vol

MONTREAL, 12. (DNC). — Un individu de 30 ans, Henri Masson, comparaitra en correctionnelle sous l'accusation d'avoir perpétré, le 9 janvier dernier un vol à main armée lui rapportant \$3,000, à la succursale de la Banque de Toronto, dans l'immeuble Beaver-Hall. Masson sortait alors de la prison de Bordeaux, où il avait séjourné pendant quelques jours, après avoir été arrêté pour vagabondage. Masson aurait soutiré la somme précitée en se présentant avec un chèque en blanc et un revolver à la caisse de Mlle Doris Paris.

Une église sous peu pour Montréal-Est

Montréal, 12. (DNC). — La municipalité de Montréal-Est se propose de construire à brève échéance une église catholique. Le site du temple n'a pas encore été choisi. Mais selon M. Courtemanche, cette église sera située en un endroit qui conviendra à tous les citoyens de Montréal-Est. M. J. Breen, président de la Canada Cement, a promis, hier au maire, M. Courtemanche, que sa firme donnera tout le ciment nécessaire pour la construction de cette église.

Octroi de 25 dollars

Un octroi de \$25, a été voté par le Comité administratif à l'occasion d'une fête organisée en l'honneur de Mgr Lionel Scheffer, o.m.i., vicaire apostolique du Labrador, le 2 mai prochain. Cette célébration se déroulera au Palais Montcalm.

Cause de la femme Dubé en appel

Mme Leonidas Dubé, de Matane-sur-Mer, dans une requête présentée à la Cour d'Appel pour faire annuler le verdict de culpabilité prononcé contre elle par un jury des Assises criminelles à Rimouski, invoque trente-trois motifs d'appel dans cette requête. La femme Dubé a été condamnée à mort sur l'accusation d'avoir tué le 5 avril 1949 assassine sa fille, Irène Dubé.

Dans cette requête, ses procureurs déclarent que, sur la preuve, les éléments requis pour la commission de l'offense reprochée à l'appelante n'ont pas été prouvés; que la preuve soumise par la Couronne avec les explications fournies par les preuves de la défense ne constituent pas une preuve légale de la culpabilité de l'accusée.

De plus, les procureurs de l'appelante déclarent qu'il y a absence de preuves à l'effet que leur cliente soit l'auteur de la mort de sa fille Irène; que le verdict rendu par le jury est déraisonnable et nullement supporté par la preuve, et enfin que le juge a erré en droit en admettant de la preuve illégale et en refusant de la preuve légale.

Selon ces mêmes procureurs, la preuve de la Couronne réelle que si Irène Dubé a été assassinée, elle a pu l'être par une autre personne ou elle a pu simplement être tuée par accident. Par ailleurs, ajoutent-ils, la preuve de la Couronne fait voir que l'appelante a porté un coup à Irène Dubé, ce que l'appelante n'admet pas, elle l'a fait alors qu'elle était complètement ivre, et sans aucune intention ou préméditation quelconque.

Règlement reconsidéré

A la demande d'une compagnie distributrice de liquides douces, le Comité administratif a accepté de reconsidérer le règlement municipal concernant la taxe imposée sur les machines distributrices automatiques, de produits. Le Comité avait décidé de charger \$25, pour toute machine distributrice de liquides douces.

La résolution suivante, finalement adoptée malgré l'opposition de M. Henri Gagnon, sera soumise au Conseil de ville, à savoir : une taxe de \$5, sera imposée sur toute machine distributrice dont les produits vendus seront inférieurs à 10 cents, et une taxe de \$100, sera imposée sur toute autre machine. M. Benoît Pelletier, avocat de la ville, avait suggéré que cette dernière ne fut que de \$25.

NOUS ENTREPOSONS ET NOUS NETTOYONS LES MANTEAUX DE FOURRURES

ASSURANCES COMPLETES

LA VOUTE LA PLUS MODERNE ET LA PLUS SPACIEUSE A QUEBEC

SIGNALEZ — 4-3531

NOTRE LIVREUR IRA CHERCHER VOTRE MANTEAU

NE PRENEZ PAS DE CHANCES AVEC VOTRE PRECIEUX MANTEAU DE FOURRURE...

CONFIEZ-LE A VOTRE NETTOYEUR DE CONFIANCE, P. FERLAND.

NOUS LE PLACERONS DANS NOTRE VOUTE ET NOUS EN PRENDRE UN SOIN MINUTIEUX.

TELEPHONEZ-NOUS DES AUJOURD'HUI.

P. Ferland

157 du Pont



MAHER

NOTRE NETTOYAGE DE FOURRURE DEFIE TOUTE COMPETITION

12 CAMIONS A VOTRE SERVICE SERVICE PROMPT ET COURTOIS

NOTRE PROCÉDE DE NETTOYAGE DE FOURRURE EST HAUTEMENT REPUTE.

NOS EXPERTS SAURONT DONNER A VOTRE MANTEAU UN LUSTRE INCOMPARABLE.

SIGNALEZ 4-3531 ET NOTRE LIVREUR PASSERA LE CHERCHER.

P. Ferland

157 du Pont



Annouez régulièrement dans l' "ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

Décoration à Mme A. M. Deschênes

(De notre 2e édition d'hier)
La succursale de la ville et du district de Québec de la Société Canadienne de la Croix-Rouge a le plaisir d'annoncer que la décoration spéciale de Service a été accordée à madame Miville-Deschênes en reconnaissance de ses nombreux services à la Société. La citation se lit comme suit : "Une garde-malade graduée qui a organisé la chambre des donneurs de sang au tout début de la clinique et qui a dirigé cette chambre durant toute la guerre. Son influence et ses efforts infatigables ont fourni des garde-malades pour chaque lit de la clinique. Elle instruisait et donna des conférences aux aides-volontaires (V.A.D.) de la Croix-Rouge, et aux personnes rangées sous la bannière de la Croix-Rouge. Même maintenant, elle travaille et a travaillé pour toutes les campagnes de souscriptions en faveur de la Croix-Rouge".

En remettant à madame Miville-Deschênes cette décoration le 28 mars, lors d'une réception aux quartiers généraux, la présidente Madame J.-Ross Strang, a béni, soulignant la haute collaboration de la receptrice, la Société canadienne de la Croix-Rouge reconnaissant ainsi le mérite de l'une de ses nôtres.

Madame Miville-Deschênes est une infirmière graduée de l'hôpital Ste-Justine, de Montréal, et membre de l'Association des infirmières enregistrées de la province. Elle est l'une des infirmières fondatrices de l'hôpital St-Sacrement où elle fit du service comme infirmière en chef de la section de chirurgie. Notre concitoyenne exerce aussi son zèle social comme infirmière de l'Oeuvre de la Goutte de Lait.

Durant la guerre, madame Miville-Deschênes participa aux activités de plusieurs groupements. A l'Association Ambulancière St-Jean, elle rallia 200 dames dans des divisions de la Brigade Ambulancière St-Jean, et prépara des centaines de secouristes de Québec à Gaspé. Elle fonda le quartier général de cette Association au Palais Montclair; fut infirmière en

Taxes élevées sur les produits textiles viendront du Japon

(De notre 2e édition d'hier)
OTTAWA, 11 — BUP — Les manufacturiers canadiens de textile se proposent de faire pression auprès des autorités du gouvernement fédéral, la semaine prochaine, pour que ces dernières imposent des taxes passablement élevées sur les produits textiles qui sont importés du Japon. A cet effet, les propriétaires des manufactures de textiles se sont nommés un délégué qui présentera les demandes des manufacturiers canadiens au cabinet du parlement fédéral aussitôt que le congé de Pâques sera terminé.

Par ce bref qui sera présenté au gouvernement fédéral, les manufacturiers insistent pour que l'on se hâte à protéger nos propres produits de textile canadiens. Actuellement pour une douzaine de chemises japonaises qui entre au Canada, le fédéral impose une taxe de \$4.00. Les manufacturiers canadiens demandent que cette douane soit portée à \$15.00 par douzaine.

Enquête le 18

(De notre 2e édition d'hier)
Un citoyen de Québec, marié depuis cinq ans, a plaidé non coupable ce matin, à l'accusation d'avoir volé un paletot en gabardine d'une valeur de \$45., le 9 avril dernier. Le juge Letarte Roy, qui présidait lors de la comparution a fixé l'enquête au 18 avril prochain. Le cautionnement a été fixé à \$50. en argent ou à \$500. par personne solvable.

Le sous-comité médical du comité de protection civile, membre du W.V.R.C. De plus, elle organisa des postes de secours pour les Dames auxiliaires du district militaire no 5 et enfin contribua aux activités de France Combattante.

Tous ceux et celles qui ont vu madame Deschênes à l'oeuvre se réjouiront du témoignage de gratitude que la Société Canadienne de la Croix-Rouge lui rend aujourd'hui.

Arrestation à la suite d'un enlèvement

(De notre 2e édition d'hier)
La présumée ravisseuse d'une enfant de 5 ans qui a commis son forfait samedi dernier, sur la rue d'Artigny, a été arrêtée, ce matin, par les détectives Dion et Horrigan, après enquête faite sous les ordres du chef Aimé Guillemette. Il s'agit d'une fille de 24 ans, qui, d'après la Sûreté, aurait agi sous l'influence de la boisson. En effet, nous a dit la police, la femme après avoir passé quelque temps avec un ami dans une chambre de la rue d'Artigny, est passée en automobile en face de la résidence de la fillette. Celle-ci jouait dans l'escalier. Elle l'invita à monter dans l'auto en lui promettant des "frites". Elle amena ensuite l'enfant chez elle et ce n'est que le lendemain qu'elle réalisa la gravité de son forfait. Elle alla alors conduire l'enfant en auto devant la demeure de ses parents. Aucun mal ne lui avait été fait.

Le chef Guillemette a déclaré que la plainte est prise en vertu de l'article 316, du code criminel. Il ajouta qu'il ne s'agit pas d'un parent de l'enfant et que l'enquête n'est pas terminée.

La fillette qui fut enlevée est Nicole Paulus, fille adoptive de M. Gérard Houde, de la rue d'Artigny. L'enfant demeurait chez sa grand-mère, qui s'inquiéta grandement de la disparition de la petite, qui dura près de 24 heures.

Un Terre-Neuvien a été nommé

(De notre 2e édition d'hier)
OTTAWA, 11 — D.N.C. — L'hon. Robert-H. Winters, ministre des Ressources et du Développement économique, fait part de la nomination de M. Charles-E. A. Jeffrey, M.B.E., de Saint-Jean (Terre-Neuve), comme membre de la Commission des Lieux et Monuments historiques du Canada.

M. Jeffrey, qui est bien connu dans le domaine de l'enseignement et du journalisme, est rédacteur du St-John's Evening Telegram depuis 1923. Originaire de Sandy Point, Baie St-Georges (Terre-Neuve), il a fait ses études au Bishop Field College. Il fut sous-maire au collège de 1901 à 1912. Pendant la première guerre mondiale il servit avec le corps expéditionnaire canadien. De 1918 à 1921, il fut principal de la "New-Foundland Soldiers Re-Establishment School" à Saint-Jean. En 1921, il retourna comme professeur au Bishop Field College. Deux ans plus tard il devint rédacteur à l'"Evening Telegram".

M. Jeffrey a été correspondant du "London Times" et de la Presse canadienne. Il a aussi collaboré à d'autres journaux. Comme éditeur, il a siégé au Conseil de l'éducation supérieure (1925-1945) et à la Commission du programme d'études (1933-1934). Il a été, pendant plusieurs années, président de la ligue de Hockey de Terre-Neuve. Il a reçu la médaille du jubilé en 1935 et la médaille du couronnement en 1937. En 1935 et la médaille du couronnement en 1937. En 1936 il devint membre de l'ordre de l'Empire Britannique.

Sa nomination à la Commission des Lieux et Monuments historiques du Canada est la première du genre dans la province de Terre-Neuve.

La plainte contre Jules Sioui retirée

(De notre 2e édition d'hier)
Jules Sioui, Huron de Loretteville, âgé de 43 ans, n'a pas comparu, ce matin, devant la Cour du Banc du Roi, présidée par l'hon. juge Romeo Langlais. De plus, Sioui, qui est très faible à la suite d'un jeune commencement il y a 48 jours, était accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes, en rapport avec ses activités comme secrétaire-trésorier d'une organisation appelée "le gouvernement de la nation des Indiens de l'Amérique du Nord". Selon une décision du département du procureur général, dit M. Paul Miquelon, procureur de la Couronne, la plainte contre Sioui a été retirée et il a été libéré de ses cautions. "Cette décision, a précisé M. Miquelon, n'a rien à faire avec le jeune de l'accusé". Toutes les causes qui étaient sur le rôle de la Cour du Banc du Roi, pour aujourd'hui, ont été ajournées au 10 octobre prochain.

Ils subiront leur enquête préliminaire

(De notre 2e édition d'hier)
Deux individus, l'un de Québec, et l'autre de Breakeyville, subiront leurs enquêtes préliminaires, le 25 avril prochain. Le premier est accusé de vol et de recel d'un cheval; l'autre d'avoir volé 4 tonnes de vieux fer et du bois, pour une valeur de \$400., propriété de John Breakey. Les deux inculpés ont été remis en liberté sous un même cautionnement.

Au dernier "Lundi Social" à St-Pascal de Maizerets



Le Conseil St-Pascal de Maizerets de la Société St-Jean-Baptiste de Québec a clôturé, hier soir, à la salle paroissiale les cours de préparation au mariage et ses "Lundis Sociaux". La photo ci-dessus, prise en cette circonstance, fait voir, de gauche à droite, sur la première rangée, M. l'abbé Henri La Berger, vicaire de la paroisse St-Pascal de Maizerets, M. Bona Arsenault, député de Bonaventure à la Chambre des Communes, président d'honneur de la soirée, M. l'abbé Lactance Blais, aumônier de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, conférencier invité, M. J.-Lucien Gagné, président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, et le R. F. Gélard, S. C., directeur du collège de St-Pascal.

(De notre 2e édition d'hier)

Il n'est pas question d'abolir le jury en matière criminelle, dit M. Duplessis

(De notre 2e édition d'hier)
"Il n'est pas question, il n'a pas été question et il ne sera pas question d'abolir le jury, en matière criminelle, en ce qui concerne le gouvernement actuel de la province de Québec", a déclaré ce midi l'hon. M. Maurice Duplessis, à notre représentant, qui attirait son attention sur une nouvelle publiée par les journaux de lundi et dans laquelle on faisait dire au Dr Rosario Fontaine, médecin légiste, que "les procès par jury sont démodés et que les citoyens devraient désirer plus remplir le rôle de jurés".

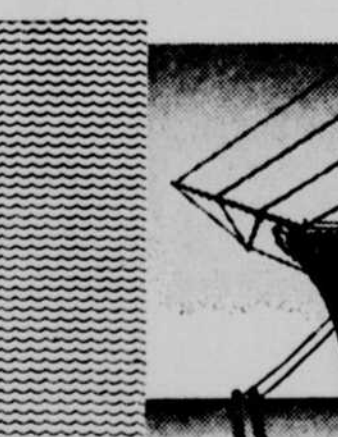
M. le Dr Rosario Fontaine, a dit l'hon. M. Duplessis, est un expert universellement connu et apprécié dans l'exercice des importantes fonctions qui lui sont confiées. Dernièrement, nous avons été heureux de lui accorder une audience qui lui a permis d'assister à un grand congrès et à perfectionner ses hautes connaissances médicales.

L'administration de la province, cependant, et l'élaboration des lois, ne relèvent aucunement du Dr Fontaine et conséquemment, les opinions qu'il a exprimées, en dehors de l'accomplissement de ses fonctions, n'engagent aucune autre responsabilité que sa responsabilité personnelle.

Comme question de fait, le gouvernement actuel de la province et le premier ministre, sont absolument en faveur du maintien du jury.

Il n'est pas question, il n'a pas été question et il ne sera pas question d'abolir le jury en matière criminelle, en ce qui concerne le gouvernement actuel de la province de Québec.

Nous considérons que l'institution du jury est un des grands fondements des prérogatives démocratiques et populaires.



UN JOUR VOUS IREZ EN FRANCE, PAYS DE VOS ANCÊTRES

VOTRE ARBRE GÉNÉALOGIQUE ET L'HISTOIRE DE VOTRE FAMILLE PRÉPARÉS par NOS SPÉCIALISTES VOUS SERONT ALORS DES GUIDES PRÉCIEUX



4184, rue St-Denis, Montréal 5, rue du Mont-Thabor, Paris (1er)

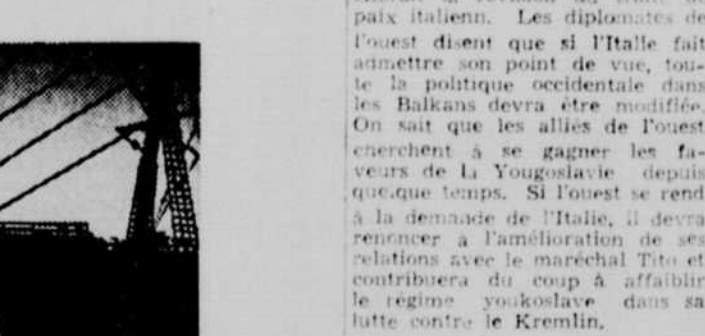
Pas de radar dans les Parcs de la province

(De notre 2e édition d'hier)
Interrogé ce matin sur une de postes de radar, le premier ministre a ajouté que les nouvelles concernant le radar relevant du ministre de la défense et qu'il n'est pas question actuellement de radar, ni dans le parc des Laurentides, ni dans le parc de la Gaspésie. M. Duplessis a de plus fait remarquer que les journaux publiant des nouvelles sur la défense nationale, si ces nouvelles plessis, la visite du major général Worthington, accompagné du lieutenant Jean-V. Allard, au Québec, n'a été que le résultat de cette visite, il n'a été question de postes de radar.

Dispute qui peut avoir de graves répercussions

BELGRADE, 11. (BUP). — La nouvelle dispute entre l'Italie et la Yougoslavie au sujet de Trieste menace de dégénérer en crise qui pourrait changer la situation politique en Yougoslavie.

(De notre 2e édition d'hier)
Dernière l'échange d'accusations entre Rome et Belgrade se poursuit une série de gestes diplomatiques de la part du gouvernement italien pour obtenir l'appui des puissances occidentales en faveur du retour de Trieste à l'Italie. Trieste est devenue territoire libre en vertu du traité de paix italien, mais les quatre grandes puissances n'ont pu s'entendre encore sur le choix d'un gouverneur, de sorte que la région demeure divisée entre la zone A, qui comprend la ville de Trieste et qui est occupée par les alliés de l'ouest, et la zone B, qui est occupée par les Yougoslaves. Des élections auront lieu dans la zone B, dimanche prochain. Un informateur italien a dit que le gouvernement de Rome fait pression sur les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, pour qu'elles donnent suite à la déclaration du 20 mars 1948, disant que toute la région de Trieste doit être remise à l'Italie. Cela nécessiterait la révision du traité de paix italien. Les diplomates de l'ouest disent que si l'Italie fait admettre son point de vue, toute la politique occidentale dans les Balkans devra être modifiée. On sait que les alliés de l'ouest cherchent à se gagner les faveurs de la Yougoslavie depuis quelque temps. Si l'ouest se rend à la demande de l'Italie, il devra renoncer à l'amélioration de ses relations avec le maréchal Tito et contribuera au coup d'affaiblir le régime yougoslave dans sa lutte contre le Kremlin.



Condamnée au temps fait en prison

Mme Georges Aubert, 23 ans, de 256, 5e Avenue, Limoulin, a été condamnée ce matin, au temps fait en prison, par M. le juge Maurice Brasset, de la Cour des Sessions de la Paix, après qu'elle eut plaidé coupable à l'accusation d'avoir causé des lésions corporelles graves à son mari. Elle était en prison depuis plus d'une semaine.

Selon l'examen mental ordonné par la cour, l'accusée était très surexcitée. La jeune femme, mariée depuis quatre mois, a comparu lundi dernier, en Cour des Sessions de la Paix, pour avoir donné un coup d'hache sur la tête de son mari parce qu'il refusait de l'accompagner au cinéma.

Pris qui croyait prendre...

QUEBEC — Souvent est pris à son propre piège celui qui croyait en prendre un autre. Beaucoup de lecteurs qui lisent les annonces genre nouvelle de la Compagnie Peinture Sico croient s'être fait prendre, pourtant c'est le contraire qui se produit. En réalité, ce sont les fameux produits Sico qui sont pris par les lecteurs, mais pour une bonne raison. C'est qu'ils sont supérieurs en tous points.

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

MESSIEURS LES VOYAGEURS DE COMMERCE

Désormais l'AUBERGE DU FAUBOURG sera ouverte à l'année et nous avons maintenant des taux très spéciaux pour vous.

Nous croyons que notre accommodation est une des meilleures.

40 CHAMBRES avec baignoire ou douche. 20 CHALETS avec douche et eau chaude.

Piscine à eau salée - Natation - Bicyclettes - Cinéma - Tennis - Badminton et différents jeux.

AUBERGE du FAUBOURG

SAINT-JEAN-PORT-JOLI, P. Q. Léonard Bourgault.

SYSTEMES A L'EAU "GOULDS"



RENÉ TALBOT LTÉE

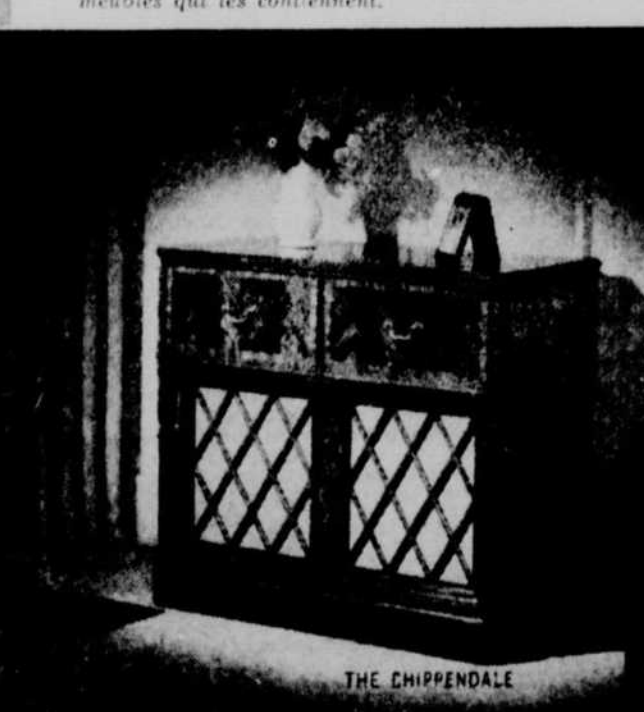
203 RUE ST PAUL, QUEBEC TEL. 2-1944

Achetons chez les nôtres

Electrohome

Un radio puissant et un meuble élégant

Il n'en coûte pas davantage de posséder un radio puissant dissimulé dans un meuble d'une suprême élégance. Venez voir et entendre les plus récents modèles. La fidélité, la clarté, la puissance de ces appareils ne sont égales que par la beauté des meubles qui les contiennent.



TEL QU'ILLUSTRE "Le Chippendale". Le plus chic modèle ! Admirez la beauté du meuble. Venez juger de la sonorité, du rendement incomparable de cet appareil muni des derniers perfectionnements. Radio toutes ondes - 8 lampes - pour indifféremment tous les disques. Trois vitesses. Grand haut-parleur de 12". Le cabinet en noyer est une merveille d'ébénisterie.

\$339.50 TERMES FACILES !

C.ROBITAILLE

PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POÊLES - RÉFRIGÉRATEURS

320, rue Saint-Joseph — Tél. : 5-8167

Grosse bouteille de 2 verres MAINTENANT

5¢



"Pepsi-Cola" et "Pepsi" sont des marques déposées au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited.

Les Red Wings prennent l'avance et gagnent par 4-1

Le lanceur gaucher Johnny Nansteel retourne en condition au club Québec

Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'agréable surprise causée, hier, par le retour définitif de Erickson. Les commentateurs à son sujet ont été marqués de la plus belle appréciation, et ont permis à plusieurs optimistes d'anticiper sur le résultat final de la prochaine course de la ligue Canado-Américaine.

Nous apprenons officiellement aujourd'hui qu'un autre brillant joueur de l'an dernier vient de



TELLERMAN ANHOP

se rapporter au gerant d'affaires L'Américain, à Dillon. Il s'agit du même joueur qui, l'an dernier, a été nommé meilleur lanceur gaucher au monde, et qui, l'an dernier, a été nommé meilleur lanceur gaucher au monde.

Cette nouvelle a grandement réjoui McQuinn qui pourra compter de nouveau sur un bon lanceur gaucher. Par ailleurs, Nansteel se rapporte en parfaite condition physique, et heureux de revenir porter les couleurs des Braves de Québec.

L'an dernier, Nansteel a lancé durant cent-quatre-vingt-seize (195) manches, a accordé seulement soixante-et-seize (76) buts sur balle, tout en obtenant le grand total de cent quarante-six (146) retraits au bâton. Il conserva un record de quinze (15) victoires, neuf (9) défaites durant la saison régulière, alors que, durant la série de détail, il obtint (2) victoires contre aucune défaite, dont une par le pointage de 1 à 0, et c'est Nansteel lui-même, qui avait fait compter le point gagnant sur un "squeeze-play" parfait.

Il va sans dire qu'avec le retour de Nansteel, le personnel de lanceurs des Braves de Québec se fortifie davantage, et complète admirablement bien les cadres de l'équipe, dans ce domaine.

Bonne nouvelle pour les pêcheurs!

Les fameux moteurs hors-bord Elto sont revenus! Si vous voulez un moteur de pêche peu coûteux qui présente toutes les qualités essentielles pour la pêche, il y a un Elto 1950 pour vous satisfaire. Le Camptester 3 CV et le Sportster 5 CV sont tous deux conçus pour la pêche, pour le ralenti aussi bien que pour la vitesse. Ils sont puissants et sûrs. Leur prix d'achat est modéré et leur fonctionnement économique. Le Speedster 12 CV est un gros moteur pour embarcations rapides ou pour lourdes charges. Voyez votre dépositaire Elto et écrivez en demandant le dépliant complet ainsi que le "Guide du Sportsman".

Les Elto sont construits au Canada. Service de vente et d'entretien par tout le Canada depuis plus de 25 ans.

Chaque Elto est certifié par l'O.C.C. à 4000 T.P.M.

Speedster 12 CV.

Sportster 5 CV.

Camptester 3 CV.

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Elto MOTORS

PETERBORO CANADA

Lorenzo Alain, 815, St-Joseph, Québec.

La Cie Paquet, Liée, 173, St-Joseph, Québec.

Consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone

Décès

BEAUBIEN. — A Québec, le 16 avril 1959, est décédée Mlle Marguerite Beaubien fille de M. J.-I. Beaubien, de Richmond, et de dame Anna-Marie Amyot.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son beau-frère, M. René Chaboult, 109, chemin St-Louis, à 8 h 45, pour l'église des Sts-Marcel-

BEAUPRE. — A Québec le 10 avril 1950, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph Beaupré, époux en premières noces de son dame Clarinda Rochon et en secondes nocées de Marie-Alle. On se rappellera

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau, entr. 500, rue St-Vallier, à 8 h. 15, pour l'église du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie.

BEDARD.— A Québec, le 11 avril 1950, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Marie-Anne Vallée, épouse de feu M. Victor Bedard.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

BELANGER. — A Québec, le 9 avril 1950, à l'âge de 61 ans et 25 jours, à 2 heures.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 h. 30.

BELLEAU — A l'Hôpital de Charny, le 11 août 1950, à l'âge de

La sépulture aura lieu jeudi après-midi, à 4 heures.

DEMERS. — A Québec, le 10 avril 1950, à l'âge de 72 ans, est décédé Me Albert Demers, c.r., époux de dame Yvonne C. de Lery, Lery.

Les funérailles auront lieu jeudi, 9 h. 15.
Départ de la maison mortuaire, 49, Grande-Allée, à 9 heures, pour l'église du St-Coeur de Marie et de là au cimetière de St-Henri de Lévis, où un libera sera chanté avant l'inhumation.

GUAY dit GENDREAU.—A Bien-ville, le 11 avril 1950, à l'âge de 44 ans et 4 mois, est décédée Mlle Laurence Guay dit Gendreau, fille de feu M. Johnny Guay dit Gendreau et de dame Marie-Louise Morin.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 8, rue Folsy, à 8 h. 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis.
24498—11-4 (2 fcs)

LAFLAMME. — A Lauzon le 9 avril 1950, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Arthur Laflamme, née Germaine Cloutier.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 31, rue Joliette, à 8 h. 50 pour l'église.

LEPAGE. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 11 avril 1950, à l'âge de 5 ans et 6 mois, est décédé Alphonse Lepage, fils bien-aimé de M. Rosario Lepage et de dame Anne-Marie

Départ de la maison mortuaire, à 8 h. 45, pour l'église de St-François et de là au cimetière paroissial.

MATTE. — A Québec, le 11 avril 1950, à l'âge de 46 ans et 10 mois, est décédé M. J.-B. Henri Matte, entrepreneur-peintre, époux de dame Marie-Rose Roberge, demeurant 382, rue Ste-Thérèse.

Les funérailles auront lieu ven-
dredi, à 9 h. 15.
Départ des salons mortuaires de
la maison Sylvio Marceau, Enr,
60, rue St-Vallier, à 9 heures, pour
église de St-Sauveur et de là au
cimetière St-Charles.

OUELLET. — A Québec, le 11 avril 1950, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Georgiana Perron, épouse de M. Nazaire Ouellet, voyageur, demeurant à 24^{1/2}, rue Artille-
rie.
Les funérailles auront lieu ven-

Les inhumations auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la résidence mortuaire
Rueur Cloutier et Fils, 146, rue St-
Yrille, à 8 hres 45, pour l'église
St-Coeur de Marie et de la mu-
nicipale Belmont.
24533-18-4 (2 fs)

Remerciement

BELLEAU. — M. et madame René Belleau remercient tous ceux et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Jules Belleau.

BELLEAU. — M. et madame Alexandre Dussault remercient tous ceux et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Jules

REMERCIEMENTS
REGIN Madame Lucie Boudin
 et les membres de sa famille ont

merciers bien surcroisés, tous les
parents et amis qui leur ont rendu
une des marques de sympathie à
l'occasion du décès de M. Louis
Héault, par offrandes de messes,
bouquets spirituels, tributs floraux,
vistes et assistance aux funérail-
les.
A tous un cordial merci.

FUNERAILLES

ORBILLARD
1950
Sième Rue
1ère Avenue
D. & FILS

BEC Tel.: 4-1113

